



Budget du CSE site de La Ferté saint Aubin : Thales LAS, TGS, T2M, ROXEL, VINCI, Cheveau Resto

Cet argent appartient aux des salarié-e-s !



Le 18 Septembre 2020 a eu lieu la réunion de présentation des comptes des activités du CSE –Utilisation du Budget 2019 et comptes prévisionnel 2020 par le Trésorier du CSE. Ces comptes (2019 et prévisionnel 2020) doivent être **officiellement approuvés par tous les élu-e-s du CSE**. Cette approbation se fera le 30/09/2020

Rappelons que **ce budget est issu de richesses produites par les salarié-e-s**, c'est une cotisation obligatoire versé par l'employeur en pourcentage de la Masse Salariale des entités respectives.

Suite aux batailles menées dans le groupe Thales,(ayant conduit à des grèves sur tout le groupe) les subventions versées au CSE par Thales LAS sont passées de 1% de la Masse Salariale à 1,2% puis 1.6% pour 2019, 1.7% en 2020 avec montée progressive à 2.1% en 2024. Nous incitons bien sur nos collègues élu-e-s des autres entités T2M, TGS, Vinci,ROXEL, Cheveau Restauration à provoquer aussi des actions pour améliorer les subventions versées !

Ce qui a conduit aux subventions suivantes, concernant les œuvres sociales :

En euros	Thales LAS LFSA	VINCI	TGS	ROXEL	CHEVAU	T2M	Total subventions
2019	467 902	3 182	1 987	30 912	1 960	84 880	590 823
2020	486 611	2 285	5700	30 534	3 246	122652	651 027

Pour une utilisation telle que ci-dessous :

2019	443 676€	Soit un reliquat de 147 147€
2020 prévisionnel	507 715€	Soit un reliquat de 143 312€ <i>(le voyage 2020 n'ayant pas eu lieu, budgeté environ 80 000€)</i>
Soit un total de 290 000€ environ, économisés sur ces deux dernières années !		

La CGT ne félicitera pas l'ex-trésorier du CSE 2019 pour sa gestion à l'économie, car selon les orientations CGT, il n'y a pas d'économie à réaliser sur le dos des salarié-e-s !

Concernant ces 290 000€ économisés, la CGT a dit que le CSE n'avait pas vocation à faire des économies, ou faire des placements financiers avec les reliquats des budgets. Et que ces sommes devaient être re-réparties sur les différents postes, **pour augmenter les subventions aux salarié-e-s** (Chèques CadHoc jusqu'au plafond de 160€), augmenter à nouveau la valeur des chèques vacances, subventions licences sportives, voyages adultes et enfants, etc ...) et descendre les plafonds des ayants droits, permettant ainsi des subventions plus conséquentes pour le plus grand nombre. C'est cela la vocation du budget du CSE de permettre au plus grand nombre de pratiquer des activités culturelles et sportives, de se faire plaisir, etc

Par ailleurs, nous proposons de subventionner des chèques emplois services, pour payer des employé-e-s au ménage, des jardiniers, les crèches pour les enfants , ou toutes autres activités demandées par les salarié-e-s.

La CGT a donc demandé une réunion commune de tous les membres des CSE Thales, T2M, , Vinci, ROXEL, et un représentant Cheveau Restauration et TGS afin de mettre toutes les idées en commun et de prendre les décisions démocratiques adéquates pour l'utilisation de ces 290 000€.

La CGT de Thales LAS, soutenue dans cette proposition par les élus ROXEL, **a rencontré une véritable opposition de la part de l'ex-trésorier pour obtenir l'approbation de cette réunion. La CGT ne comprend pas cette opposition à consulter le personnel ! Certes, les élu-e-s CFDT gèrent cet argent (seuls ...) Mais il appartient aux salarié-e-s et c'est à eux d'en disposer !**

Face à la véhémence de la CGT, l'ex-trésorier a fini par dire « moi je ne suis plus le trésorier... » A ce jour nous n'avons pas de date pour cette réunion... ! Mais la CGT a annoncé que d'ores et déjà ses élu-e-s allaient recueillir les idées et avis des salarié-e-s pour proposer une utilisation de ces 290 000€.

Nous appelons donc les salarié-e-s à réfléchir et à nous faire leurs propositions.